



Cahiers de recherches médiévales

Journal of medieval studies

17 | 2009

Le poison et ses usages au Moyen Âge

Conclusions

Jean-Louis Quantin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crm/11531>

DOI : 10.4000/crm.11531

ISSN : 1955-2424

Éditeur

Honoré Champion

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

Pagination : 283-290

ISSN : 1272-9752

Référence électronique

Jean-Louis Quantin, « Conclusions », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 17 | 2009, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crm/11531> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.11531>

Tous droits réservés

Conclusions

Les occasions pour médiévistes et modernistes de travailler ensemble demeurent trop rares. C'était donc en soi un beau succès que de les réunir à Créteil autour de la bibliothèque de Saint-Victor, quand bien même cette rencontre n'aurait pas été perpétuée et prolongée, comme c'est désormais le cas, par un beau numéro des *Cahiers de recherches médiévales*. Le mérite de la conceptrice et organisatrice, Isabelle Guyot-Bachy, est d'autant plus grand que nos austères études avaient été rattrapées par l'événement, en l'espèce la grève des transports, et que la journée, prévue pour le 15 novembre 2007, dut être reportée au 2 février 2008.

L'association à parité de spécialistes du Moyen Âge et de l'époque moderne s'imposait, il est vrai, pour étudier une bibliothèque dont I. Guyot-Bachy souligne justement l'« exceptionnelle longévité – près de sept siècles sans interruption ». Ce parti de la longue durée n'a qu'un inconvénient : c'est qu'il vaut à un moderniste le périlleux honneur de tirer des conclusions qui fassent en quelque façon contrepoids à la riche synthèse historiographique de l'introduction. I. Guyot-Bachy y a relevé le contraste entre l'importance des travaux consacrés, ces dernières décennies, à la bibliothèque médiévale et « le délaissement historiographique » dont continuent à souffrir les temps modernes. Le catalogue de Claude de Grandrue, dont Gilbert Ouy a fait un instrument de travail irremplaçable, date de 1514, juste après l'achèvement de la nouvelle bibliothèque de l'abbaye, mais Grandrue, en qui Alfred Franklin voyait « le premier bibliothécaire réel de Saint-Victor »¹, était entré à l'abbaye en 1480 et il en est plutôt, comme l'écrit I. Guyot-Bachy après Gilbert Ouy, « le dernier bibliothécaire médiéval ». Non seulement les modernistes ont assez peu ajouté à l'exposé bien informé de Franklin, qui avait en particulier su mettre à profit les ouvrages de Jean de Thoulouse², mais ils ont montré une regrettable tendance à faire plusieurs fois le même travail. La contribution la plus neuve remonte sans doute à 1925, quand Camille Couderc découvrit et publia le procès-verbal d'inspection de la bibliothèque de Saint-Victor en 1684. Il en souligna le caractère exceptionnel « dans l'histoire des anciennes bibliothèques de notre pays » et releva que les chanoines en avaient encore fait la base, en 1764, de leur requête au roi pour la construction d'une nouvelle bibliothèque³. Le dossier de ces démarches, – les chanoines sollicitèrent

¹ A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, Paris, Imprimerie Impériale, 1867, p. 148. Le chapitre consacré à Saint-Victor est une reprise inchangée de l'ouvrage antérieur d'A. Franklin, *Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor à Paris d'après des documents inédits*, Paris, Aubry, 1865, en laissant seulement de côté la « liste de quelques manuscrits curieux provenant de Saint-Victor, et aujourd'hui conservés à la Bibliothèque impériale », p. 70-90.

² Voir A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, *op. cit.*, t. I, p. 148-68 [= *Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor*, *op. cit.*, p. 27-70].

³ C. Couderc, « Procès-verbal d'inspection de la bibliothèque de Saint-Victor en 1684 », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 48, 1925, p. 209-19 (citation p. 209).

l'appui de l'avocat général Joly de Fleury, qui se chargea de transmettre leur requête à l'évêque d'Orléans, Jarente, détenteur de la feuille des bénéfices, – fut publié en 1942 par Paul-Martin Bondonis, afin de « préciser un point de l'histoire d'une des plus grandes bibliothèques monastiques françaises »⁴. En 1969, tout en republiant comme inédit le procès-verbal de 1684, André Masson donna quelques extraits du placet qui fut alors présenté au roi par les chanoines, lesquels souhaitaient en particulier pouvoir bénéficier du dépôt légal⁵.

Au terme de la journée de Créteil, le déséquilibre des connaissances entre Moyen Âge et Temps Modernes a-t-il été vraiment rectifié ? Jean-Pierre Willesme a retracé l'histoire du bâtiment de la bibliothèque et l'évolution de son aménagement intérieur, depuis la construction de 1501-1509 jusqu'à celle du XVIII^e siècle, qui eut à peine le temps de servir avant la Révolution et la disparition de l'abbaye, en passant par les grands travaux du milieu de XVII^e siècle, rendus nécessaires à la fois par les inondations de 1649 et 1651, et par le legs considérable fait en 1652 par Henri Du Bouchet. Dominique Varry a élaboré un questionnaire sur le contenu concret de la charge de bibliothécaire à Saint-Victor et signalé les différentes sources qui permettraient d'y répondre. Rappelant l'arrière-plan par rapport auquel les chanoines bibliothécaires devront être situés et évalués, à savoir la constitution au XVII^e siècle d'un savoir bibliothéconomique professionnel, il suggère que Saint-Victor adopta des pratiques novatrices.

Portant avant tout sur le cadre extérieur, ces deux contributions ne permettraient pas de trancher la question provocante de l'introduction : la bibliothèque de Saint-Victor, après le début du XVI^e siècle, n'aurait-elle plus été « qu'une coquille vide de toute vie intellectuelle ? » Une réponse claire, et clairement négative, est fournie par l'étude très neuve de Geneviève Artigas-Menant sur la bibliothèque et les Lumières, en particulier d'après le catalogue manuscrit du XVIII^e siècle (actuel Mazarine 4202). En plus des cinq manuscrits philosophiques clandestins provenant de Saint-Victor et conservés soit à la Bibliothèque Mazarine soit à la Bibliothèque Nationale, G. Artigas-Menant a pu ainsi retrouver la trace d'au moins cinq, et peut-être huit, autres. L'ensemble constitue un échantillon représentatif de cette littérature, qui atteste que les chanoines, fût-ce éventuellement pour en combattre les idées, étaient bien informés sur elle, et fait de leur bibliothèque « un témoin actif des Lumières ». On constate une fois de plus la fécondité de la recherche sur la littérature clandestine, dont l'Université Paris 12 est un des pôles les plus dynamiques en France.

Le problème, si l'on ose dire, c'est que les médiévistes n'ont pas chômé de leur côté. Françoise Gasparri, qui a tant fait pour l'étude du *scriptorium* de Saint-Victor, souligne que la bibliothèque débordait celui-ci, puisque l'abbaye recourut

⁴ P.-M. Bondonis, « Les agrandissements de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIII^e siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 103, 1942, p. 350-53 (sans référence à l'étude de C. Couderc).

⁵ A. Masson, « Une inspection de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris au XVII^e siècle », *Actes du quatre-vingt-quatorzième congrès national des sociétés savantes, Pau 1969. Section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1971, t. II, p. 157-65. Le principal apport de cette contribution est de reproduire et de commenter la gravure de Nicolas Guérard, jointe par les chanoines à leur placet.

aussi à des copistes extérieurs – seule la comparaison des écritures avec les chartes victorines permet de repérer avec certitude les manuscrits qui furent vraiment écrits à l'abbaye. L'objectif doit désormais être de reconstituer le fonds de l'abbaye au XII^e siècle, c'est-à-dire les ressources dont disposaient pour leur travail les premiers chanoines. Il est tentant de se tourner dans cette perspective vers le *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor, entré à l'abbaye vers 1115-1118 et qui y refonda l'enseignement des sciences profanes et sacrées : l'ouvrage ne serait-il pas un « réservoir d'informations essentielles sur ce qu'était ou devait être la bibliothèque » ? Dominique Poirel démontre pourtant qu'il n'en est rien. Plutôt que des livres à lire, le *Didascalicon* énumère des *auctores*. Surtout, il développe une théorie de la lecture, qui s'applique aussi bien au livre de l'univers qu'au livre des Écritures et qui est au fondement de la culture chrétienne des chanoines.

Le questionnement de l'historien est très différent pour le tournant du Moyen Âge et de l'époque moderne, vers 1500, puisque le catalogue de Grandrue donne une vue précise du contenu de la bibliothèque. Ce qu'on aimerait savoir, dès lors, c'est dans quelle mesure « ces ressources en puissance » furent effectivement mises en œuvre, et par d'autres que les seuls chanoines. Dans le cas de l'histoire de France, pour laquelle les fonds de Saint-Victor étaient assez riches, l'enquête de Franck Collard aboutit à des résultats mitigés. Seul Robert Gaguin, dont les rapports avec l'abbaye sont attestés par ailleurs, s'est vraisemblablement servi de quelques manuscrits victorins.

Les modernistes, s'ils ne se sont pas laissés encore plus distancer, n'ont donc pas rattrapé leur retard. I. Guyot-Bachy a signalé en introduction deux chantiers prioritaires. Il s'agit en premier lieu des collections imprimées. Le foisonnement, surtout depuis la fin des années 1980, des études consacrées aux inventaires et catalogues des bibliothèques ecclésiastiques a laissé de côté les victorins⁶. On sait que les catalogues commencèrent au XVII^e siècle à traiter à part manuscrits et imprimés. Ce fut le cas à Saint-Victor dès 1623 – trente ans avant que cette séparation ne fût matérialisée dans les nouveaux bâtiments du milieu du siècle. Le catalogue établi par le bibliothécaire Étienne Reynard recensait alors un peu plus de deux mille imprimés. Paul Nelles a étudié en 1999 les « techniques de présentation et de catalogage » et le système de classification qui y étaient mis en œuvre⁷. Il reste à étudier précisément le contenu de ce catalogue et de ses successeurs pour les mettre en rapport avec le contexte culturel et religieux du temps : la place qui fut faite, selon les époques, aux controverses jansénistes réclame en particulier une

⁶ Outre les études citées en introduction, voir le bilan historiographique de M.-H. Froeschlé-Chopard, « Les inventaires de bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelle et spirituelle des religieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, 2000, p. 493-512.

⁷ P. Nelles, « L'érudition ecclésiastique et les bibliothèques de Paris au XVII^e siècle. Étude de catalogage et de classification », *Revue française d'histoire du livre*, n° 104-105, 1999, p. 232-35 et 249 (voir aussi p. 240-41 sur le catalogue de 1677 dû à Charles Le Tonnelier). Signalons que « Reynard » serait la forme française du nom selon A. Franklin, qui donne en revanche « Regnardus » en latin (p. 152) ; G. Ouy, *Les manuscrits de l'Abbaye de Saint-Victor : catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, 2 vol., Turnhout-Paris, Brepols (*Bibliotheca victorina* X), 1999, t. I, p. 64, écrit « Regnard ».

analyse fine, telle qu'on l'a appliquée avec profit à d'autres communautés⁸. Jean-Marie Le Gall n'a pu malheureusement étudier, comme il était prévu dans le programme de la journée, l'inventaire de 1791. Je ne dispose d'aucun élément pour combler cette lacune de nos travaux.

S'agissant en revanche de la seconde piste indiquée par I. Guyot-Bachy, sur l'utilisation des fonds manuscrits par les éditeurs et les érudits des temps modernes, je puis peut-être offrir quelques glanes, qui suggèrent que la bibliothèque et les chanoines eux-mêmes furent loin d'être marginaux dans l'économie des savoirs. Qui ne sait que le catalogue « des beaux livres de la librairie de saint Victor » dans *Pantagruel* constituait, dès la première édition de 1532 et *a fortiori* avec les additions de 1533 et 1534, une charge contre la théologie scolastique et plus particulièrement contre les adversaires de Luther et d'Érasme⁹ ? Mais la bibliothèque de Saint-Victor venait juste de servir à une entreprise typiquement humaniste, la nouvelle édition des *Opera omnia* d'Augustin publiée à Paris en 1531, où le texte récemment édité par Érasme, pour l'édition bâloise de 1528-1529, avait été systématiquement revu sur les manuscrits victorins. Des signes critiques, inspirés de la pratique de Jérôme dans la Vulgate, signalaient les divergences entre le *Frobenianum exemplar* et les *uetusti libri Victoriani*¹⁰.

Le jésuite Fronton du Duc travailla à Saint-Victor dans les années 1580 et y nota entre autres des variantes de la *Chronique* de Jérôme, qu'il transmit plus tard à Baronius pour ses *Annales*¹¹. Au début du dix-septième siècle, les chanoines paraissent être devenus plus difficiles : signalant à Baronius, en 1603, que Saint-Victor détenait de nombreuses lettres inédites d'Anselme de Cantorbéry, Nicolas Le Fèvre le prévenait qu'il y aurait besoin, pour pouvoir les faire transcrire, de faire intervenir le nonce apostolique auprès du prieur¹². Ou faut-il penser que le bibliothécaire Jean Picard, qui donna en 1612 l'édition princeps de ces lettres, voulait s'en réserver la primeur¹³ ?

⁸ Voir par exemple les études de M.-H. Froeschlé-Chopard, « Le jansénisme de la bibliothèque des oratoriens de Marseille (catalogue de 1746) », *Chroniques de Port-Royal*, n° 50, 2001, p. 383-411 ; « Le jansénisme dans la bibliothèque des mauristes de Bonne-Nouvelle d'Orléans », *ibid.*, n° 52, 2003, p. 67-87.

⁹ Rabelais, *Pantagruel*, chapitre VII, dans *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 236-41.

¹⁰ Voir P. Petitmengin, « Éditions princeps et *Opera omnia* de saint Augustin », *Augustinus in der Neuzeit. Colloque de la Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel, 14-17 octobre 1996*, dir. K. Flasch et D. de Courcelles, Turnhout, Brepols, 1998, p. 41 et 43.

¹¹ On voudra bien se reporter à notre étude, « Baronius et les sources d'au-delà des monts : la contribution française aux *Annales* », à paraître dans les actes du colloque *Baronio e le sue fonti*, Sora, Centro di Studi Sorani, 10-12 octobre 2007.

¹² Lettre du 1^{er} septembre 1603, Biblioteca Vallicelliana, Rome Ms. Q 45, fol. 17^v, publiée dans *Venerabilis Caesaris Baronii S. R. E. Cardinalis Bibliothecarii epistolae et opuscula pleraque nunc primum ex archetypis in lucem eruta*, éd. R. Alberici, 3 vol., Rome 1759-1770, t. II, p. 149.

¹³ *Diui Anselmi Archiepiscopi Cantuariensis theologorum sui temporis facile principis Operum omnium Tomus Quartus, continens diuersas ad diuersos ab eodem exaratas epistolas tribus libris comprehens, ac hactenus nusquam editas, et R. D. Ioannis Picardi Bellouaci ad*

On voudrait insister ici sur les enjeux politico-religieux du fonds de Saint-Victor dans les années 1680, lors de la grande crise entre Louis XIV et le Saint-Siège. Le conflit se joua aussi sur le terrain érudit, autour du concile de Constance, dont l'assemblée du clergé de France avait solennellement réaffirmé l'autorité – c'est le deuxième des « quatre articles » de 1682. Emmanuel Schelstrate, « custode » de la Bibliothèque Vaticane, avait constaté que les manuscrits romains donnaient du décret *Haec sancta* de la quatrième session (30 mars 1415) un texte différent de celui des éditions imprimées – la clause sur l'autorité du concile « pour la réforme générale de l'Église de Dieu dans la tête et dans les membres » n'y figurait pas. Il en conclut en 1683 que les actes avaient été corrompus et, faisant d'une pierre deux coups, que le coupable n'était autre que le concile de Bâle, autre grande référence gallicane – les éditions ayant reproduit un abrégé du concile de Constance composé au concile de Bâle et authentifié par celui-ci¹⁴. Il s'ensuivit une vive polémique, qui fit assez de bruit pour que Robert Challe, dans un passage des *Difficultés sur la religion* qu'a cité G. Artigas-Menant, s'en souvint un quart de siècle plus tard – comme si souvent, l'érudition ecclésiastique se révéla une mine d'arguments pour l'incrédulité¹⁵. L'un des adversaires de Schelstrate fut Louis Maimbourg, un ancien jésuite qui était dans ces années, sous le voile de l'histoire, le porte-parole officieux de la Cour de France. Maimbourg, qui avait dû quitter la Compagnie de Jésus sur ordre d'Innocent XI en 1682, avait été établi par Louis XIV à Saint-Victor, avec une pension assez généreuse¹⁶. Il était donc, comme il le souligna lui-même, à pied d'œuvre :

Au moment mesme que j'écris cecy dans mon appartement de Saint-Victor de Paris, où Messieurs les Chanoines Réguliers de cette Abbaye Royale m'ont fait la grace de me laisser choisir une retraite honorable, et conforme à ma profession et à ma maniere de vivre¹⁷, j'ay devant moy ce célèbre manuscrit de leur fameuse Bibliotheque d'où Monsieur de Sponde a tiré tout ce qu'il y a de plus rare dans son Histoire du Concile de Constance, qui est asseûrément le plus bel endroit de son

S. Victoris Parisiensis Augustiniani Canonici industria annotationibus ad easdem illustratas, Cologne, P. Cholinus, 1612.

¹⁴ Pour précisions et références, voir J.-L. Quantin, « Bossuet et l'érudition de son temps », *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004). Actes du colloque international de Paris et Meaux pour le troisième centenaire de la mort de Bossuet*, publiés par G. Ferreyrolles, Paris, Champion, 2006, p. 79-81 et 92-93.

¹⁵ Robert Challe, *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche*, éd. Fr. Deloffre et Fr. Moureau, Genève, Droz, 2000, p. 489-90.

¹⁶ Voir J.-L. Quantin, « Croisades et supercroisades : les *Histoires* de Maimbourg et la politique de Louis XIV », *Les princes et l'Histoire du XIV^e au XVIII^e siècle. Actes du colloque organisé par l'Université de Versailles-Saint-Quentin et l'Institut Historique Allemand, Paris / Versailles, 13-16 mars 1996*, dir. Ch. Grell, W. Paravicini et J. Voss, Bonn, Bouvier (*Pariser Historische Studien herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris XLVII*), 1998, p. 619-44.

¹⁷ Louis Maimbourg, *Histoire du pontificat de S. Gregoire le Grand*, Paris, Barbin, 1686, p. 316, précise qu'il demeurait « dans l'intérieur mesme de cette ancienne et illustre Abbaye ».

grand ouvrage¹⁸. Or dans ce manuscrit qui est le plus ancien que l'on puisse avoir, je lis ce Decret mot pour mot comme il est dans les Actes imprimez, et dans les dernières éditions les plus exactes et les plus correctes de toutes.

Mais voicy quelque chose encore de plus fort. Nous avons dans ces manuscrits de Saint-Victor l'Extrait des Sessions que ceux qui estoient au Concile pour la nation Françoisse envoioient à Paris à mesure qu'on les tenoit ; et ce Decret de la quatrième s'y trouve en termes formels comme nous l'avons. M. Schelstrate dira-t-il que le Concile de Basle, qui ne s'est tenu que plusieurs années après le Concile de Constance, a falsifié ces Extraits ? Que pourra-t-il répondre à cela¹⁹ ?

Le seul manuscrit de Saint-Victor valait mieux que tous ceux de Schelstrate²⁰. Fut-ce simple coïncidence si les chanoines choisirent cette conjoncture, sur le conseil des avocats généraux du Parlement, gardiens *ex officio* des libertés gallicanes, pour solliciter le roi en faveur de leur bibliothèque²¹ ?

Les ouvrages de Maimbourg donnent d'intéressants aperçus sur les activités savantes dont la bibliothèque de Saint-Victor était alors le foyer. On apprend ainsi qu'un bénédictin, « Dom Jean Hericart ancien Religieux de l'Abbaye de Saint Nicolas aux Bois en Picardie », menait des travaux de classement et de copie « dans le Tresor des Chartres, et dans la fameuse Bibliothéque de la célèbre Abbaye Royale de Saint-Victor de Paris, où il y a de quoy exercer le talent des plus habiles connoisseurs sur un fort grand nombre de tres-beaux Titres de prés de six cens ans, et sur plus de trois mille Manuscrits des plus rares et des plus anciens, qui font la plus précieuse partie de cette excellente Bibliothéque si renommée par tout le monde »²². Paul Vyon d'Hérouval, futur bibliothécaire de l'abbaye, préparait de son côté une édition de Gerson, d'après les manuscrits de Saint-Victor même, du collège

¹⁸ Voir Henri de Sponde, *Annalium Emin^{mi} Cardinalis Caes. Baronii continuatio, ab anno M.C.XCVII. quo is desiit, ad finem M.DC.XL.*, Paris, D. de la Noüe, 1641, t. II, p. 194 : *Altera [Acta] proluxiora ex Bibliotheca S. Victoris exhibita a R. P. N. Bon, magis re et uita bono quam cognomine ; quibus res Concilii ualde illustrentur.* Ces *Acta Victorina* sont constamment cités pour les années 1414 et 1415, p. 197-222. Sponde donne la cote du manuscrit, P 11, dans le catalogue de Grandrue (G. Ouy, *Les manuscrits de l'Abbaye de Saint-Victor*, *op. cit.*, t. II, p. 131-32 : actuel BNF, Latin 14457). Voir *Acta Concilii Constanciensis*, éd. H. Finke, t. IV, Münster en W., 1928, p. LII-LV ; C. M. D. Crowder, « Le concile de Constance et l'édition de von der Hardt », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 57, 1962, p. 434, n. 2, 444, n. 1, 445, n. 1.

¹⁹ Louis Maimbourg, *Traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'Église de Rome et de ses Evesques*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1685, p. 236-37.

²⁰ *Ibid.*, p. 238.

²¹ En suivant à la lettre le testament de Du Bouchet, les avocats généraux auraient dû inspecter la Bibliothèque chaque année. Mais, comme l'observait justement C. Coudert, « Procès-verbal d'inspection », *op. cit.*, p. 213 : « Il est probable que les avocats généraux, transformés ainsi, par un collègue, en inspecteurs de bibliothèques, remplirent assez irrégulièrement leur mission. Il semble, en tout cas, qu'ils en aient fait l'objet de bien peu de rapports, car celui de l'année 1684 [...] est le seul qui nous soit resté. »

²² Louis Maimbourg, *Histoire de la Ligue*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1683, p. 529.

de Navarre et de la bibliothèque de Colbert²³. L'édition fut saisie en cours d'impression par ordre de Louis XIV – car, si « dans les disputes qui nous surviennent souvent avec Rome, Gerson est le grand auteur de nos Theologiens contre cette Cour », il a aussi « établi de certains principes qui tendent à détruire le gouvernement des Monarchies »²⁴. Les matériaux réunis par d'Hérouval passèrent à l'ultra-gallican Louis Ellies Du Pin, qui s'en servit pour sa propre édition, publiée en

²³ Maimbourg, *Traité historique, op. cit.*, p. 245-246 (en donnant les cotes des manuscrits de Saint-Victor). On se reportera à D. Calvot et G. Ouy, *L'Œuvre de Gerson à Saint-Victor de Paris. Catalogue des manuscrits*, Paris, éd. du CNRS, 1990.

²⁴ Richard Simon, *Lettres choisies*, nouvelle édition, t. II, Rotterdam, R. Leers, 1704, lettre XXX, « A M. l'Abbé de L.R. » [Longuerue], p. 187-88. La lettre est datée du 2 mai 1694. Simon y rapporte une conversation « il y a peu de jours » avec l'archevêque de Paris, François de Harlay, qui lui aurait raconté cet épisode survenu « il y a quelques années ». Encore plus que sur Gerson lui-même, les craintes du pouvoir devaient porter sur les auteurs conciliaristes « démocrates » comme Jean Mair et Almain, qui lui avaient été joints dans l'édition des *Ioannis Gersonii Opera* de 1606. Voir A.-G. Martimort, *Le gallicanisme de Bossuet*, Paris, éd. du Cerf, 1953, p. 50-51 et 544.

1706 à Amsterdam, afin d'échapper à la censure, et qui était largement fondée, ou du moins prétendait l'être, sur les manuscrits de Saint-Victor²⁵.

Un siècle et demi plus tôt, dans l'édition de 1534 de *Pantagruel*, Rabelais avait rajouté au catalogue de Saint-Victor le *De auferibilitate papae ab Ecclesia* de Gerson : seul titre authentique et sérieux parmi tant de titres grotesques et imaginaires, qui pourrait bien être une des clefs du texte²⁶. Une étude approfondie vaudrait d'être menée sur le rôle que joua la bibliothèque de Saint-Victor, aux XVI^e et XVII^e siècles, comme arsenal intellectuel du gallicanisme.

Jean-Louis Quantin
École pratique des Hautes Études
Sciences historiques et philologiques

²⁵ Voir *Ioannis Gersonii Doctoris Theologi et Cancellarii Parisiensis Opera omnia, nouo ordine digesta, et in V. Tomos distributa ; ad Manuscriptos Codices quamplurimos collata, et innumeris in locis emendata [...]. Opera et studio M. Lud. Ellies du Pin, S. Facultatis Parisiensis Doctoris Theologi, et Philosophiae Professoris Regii*, Anvers [Amsterdam], sumptibus Societatis, 1706, t. I, fol. a3^r-a4^r et p. 1-10 ; l'introduction de P. Glorieux à Jean Gerson, *Œuvres complètes*, t. I, Paris etc., Desclée, 1960, p. 3-8 ; J. Grès-Gayer, « Un théologien gallican, témoin de son temps : Louis Ellies du Pin (1657-1719) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 72, 1986, p. 90-91.

²⁶ Rabelais, *Pantagruel*, éd. cit., p. 240, avec les commentaires de l'éditeur, p. 1219, 1260, n. 6, 1267, n. 13 ; G. Ouy, *Les manuscrits de l'Abbaye de Saint-Victor*, op. cit., t. I, p. 62.